

Le centre social et culturel de la Maison de la Plaine est un espace de vie où se retrouve l'ensemble de la population de la ville, quelque soit les origines sociales, économiques, culturelles et d'âges. C'est un lieu ouvert de participation, de création de projet et d'innovation.

Description des activités principales de la structure (10 lignes maximum) :

Accompagnement à la scolarité, sorties familiales, soirées intergénérationnelles, chantiers éducatifs, ateliers d'échanges créatifs, café initiatives habitants, animation de réseau des professionnels du territoire, accueil de loisirs 6/14 ans et accueil des 14/17 ans, développement du réseau de partenaires institutionnels, porteur du projet Démos avec la Philharmonie.....

Dispose-t-elle d'une autorisation ou d'un agrément administratif ? oui non

Si oui, lequel (*joindre une copie*): agrément centre social par la CAF.....

Nature de la demande

Avez-vous déjà déposé une ou des demande(s) de subvention à la CNAV dans le cadre d'une procédure d'appel à projets ? Si oui, précisez :

Nom du projet	Année de demande	Attribution d'une subvention par la Cnav (oui / non)	Période de mise en œuvre du projet
Nos séniors valent de l'or	2015/2016	oui	2015/2016
Plus fort auprès des séniors	2017/2018	Non	2017 et 2018

LE PROJET

1. Thématique du projet (3 maximum)

Accès aux droits

Accompagnement des situations de fragilité

Activités physiques

Aide aux aidants

Bien-être/estime de soi

Culture

Habitat et cadre de vie

Lutte contre l'isolement

Mobilité

Nouvelles technologies

Alimentation

Santé globale / Bien vieillir

Sécurité routière

Transmission de savoir et de mémoire

Vacances

2. Titre du projet

A déterminer par la commission Séniors

3. Description succincte du projet (en 10 lignes, décrire le projet, son objet ses objectifs principaux)

Ce nouveau projet part sur de nouvelles bases avec une volonté du centre social de répondre au plus juste aux besoins des séniors de Saint-Leu-la-Forêt. La création future de la commission Sénior en est la preuve. Une commission composée de Séniors de différents horizons, verra le jour en janvier 2018, afin de mener une réflexion sur les besoins et les attentes de ce public et la place des séniors dans la société, et en particulier sur le territoire de Saint-Leu. Ce travail se fera en lien avec l'ensemble des partenaires oeuvrant auprès des personnes âgées.

Parrallèlement, un atelier espace numérique va également être mis en place. Celui-ci répond au constat fait lors du renouvellement du projet social que beaucoup de retraités étaient limités par leur connaissance en informatique. Leur proposer un espace spécifique permettra de les relier à leur famille souvent loin (Skype, réseaux sociaux) et de faciliter leurs démarches administratives (impôts, prise de rendez-vous médicaux...).

Celui-ci sera co-porté par un bénévole et un intervenant spécifique prenant en compte les particularités des besoins de ces tranches d'âges.

Nouveau projet innovant, « le jardin partagé » porté par des retraités du centre social et ouvert à tous donnera une dynamique intergénérationnelle nouvelle au sein du centre.

Enfin, les formations à destination des retraités bénévoles de l'accompagnement scolaire seront développées afin de poursuivre le travail de valorisation des compétences de nos retraités, véritable richesse pour la structure.

4. Evaluation des besoins et public concerné

Ce projet s'appuie-t-il sur une démarche de diagnostic territorial partagé ?
x oui non.

Si oui, quand ce diagnostic a-t-il été réalisé? ...en 2016 lors du renouvellement du projet social.....

Quels éléments de ce diagnostic vous conduisent à développer ce projet aujourd'hui ? (*en 10 lignes, préciser également le cas échéant les éléments de méthode d'élaboration du diagnostic qui éclairent votre réponse. Ex : partenaires et habitants associés*)

L'augmentation du nombre des séniors sur la ville de Saint-Leu-la-Forêt nous amène à réfléchir conjointement à l'accueil qui est fait à cette population. Les nouveaux retraités même si ils sont plus mobiles n'en demeurent pas moins fragilisés par ce nouveau statut tant attendu, mais qui génère cependant des interrogations quant à leur place et à leur occupation possible au sein de la société.

Nous avons pu constater ces deux dernières années qu'il n'était pas simple pour la plupart d'entre eux de pousser la porte du centre social et qu'ils ne se sentaient pas toujours légitimes pour proposer leur service. De plus, de nombreux retraités se retrouvent parfois démunis face aux nouvelles technologies qui leur permettraient pourtant de communiquer autrement et de se sentir moins exclu (notamment avec leurs enfants et petits-enfants).

L'accès aux droits, question centrale dans les centres sociaux devient également problématiques pour ces publics, notamment les plus de 65 ans qui ne maîtrisent pas toujours l'outil informatique et deviennent alors « dépendants » alors même que leurs capacités mentales sont conservées. Préserver l'autonomie de ces personnes par tous les moyens est un enjeu fort de ce projet.

Votre projet prévoit-il d'approfondir ce travail de diagnostic territorial sur la problématique du vieillissement ? Si oui, de quelle manière ?

A travers la commission Séniors qui sera portée par des séniors et la directrice du centre social. De plus le REPS permettra d'échanger sur les questions liées aux vieillissement, chaque partenaire agissant par des missions différentes auprès de ce public. Il sera donc partie prenante de la réflexion.

Public concerné/ciblé par le projet (*caractéristiques, estimation du nombre sur une année, estimation du nombre de retraités Gir 5, 6 bénéficiaires du projet*)

50 retraités sur la commission
160 pour l'espace numérique
60 formations bénévoles
10 pour le jardin partagé
TOTAL : 280 Séniors

5. La mise en œuvre du projet

Quelle sera la zone géographique couverte par le projet (*quartier(s), commune(s), département(s), etc.*) ?

Saint-Leu-la Forêt

Quel(s) est (sont) le(s) mode(s) de prise de contact / repérage des personnes bénéficiaires des actions du projet (*courriers, articles de presse, orientations de partenaires, contacts au sein du Centre social, etc.*) ?

Courriers aux seniors via le listing du CCAS, passage d'information dans le Ma ville de la commune, travail direct en lien avec les partenaires s'occupant des seniors
Communication au niveau du centre social à travers les temps festifs

Modalité d'intervention résultant de la mise en œuvre du projet

Nom de l'activité	Objectifs	Catégorie	Type d'activité	Lieu(x) de réalisation	Public concerné	Nombre de séances	Dates prévisionnelles de début de réalisation	Nombre de bénéficiaires prévisionnel	Nombre de participants	Indicateurs de suivi
Commission seniors	Transmission savoir et mémoire	Maintien du lien social	Réunion collective	Centre social	Tout public	10 2	janvier 2018	5 de la commission 40 hors commission	50 80	nombre de réunion nombre de projets voyant le jour
espace numérique	Rompres l'isolement / accès aux droits	Maintien du lien social	Atelier informatique	Centre social Médiathèque	Tout public	20 + 4 stages de 3 jours	Janvier 2018	16	320	Nombre de personnes présentes
atelier Jardin partagé	Transmission savoir et mémoire	Maintien du lien social	Atelier	Extérieur	Tout public	26	Janvier 2018	10 seniors 30 enfants	260 seniors 780 enfants	Nombre de passages sur jardin Nombre de réunions
formation bénévoles	Transmission savoir et mémoire	Maintien du lien social	Conférence débat	Centre social	Bénévoles	2	Mars et octobre 2018	30	60	Nombre de formation / présence de bénévoles
TOTAL								101	770	

Projet conférence des financeurs :

Si vous développez un projet que vous souhaitez présenter pour un financement par la conférence des financeurs merci de le préciser dans ce tableau

Nom de l'activité	Objectifs	Catégorie	Type d'activité	Lieu(x) de réalisation	Public concerné	Nombre de séances	Dates prévisionnelles de début de réalisation	Nombre de bénéficiaires prévisionnel Nombre de personnes différents	Nombre de participants bénéficiaires multiplié par le nombre de séances	Indicateurs de suivi
Total des participants										

Notice :

Catégorie :
 Actions collectives du maintien de lien social/Actions collectives de prévention/Actions de formation
Type d'activité :
 Atelier/Conférence/Formation/Forum/Réunion collective/Séjour vacances/Sortie/Visite à domicile/Autre
Public concerné :
 Tout public/Public spécifique migrant/Public spécifique veufs-ves/Professionnels de secteur sanitaire ou social/Bénévoles du secteur sanitaire ou social/Nouveaux retraités/Résidents LVC/Aidants/Autres
Exemples d'indicateurs de suivi :
 Nombre de visites/Nombre de suivi individuel/Nombre de réunions collectives etc.

Quelles sont les actions programmées qui relèvent (un ou plusieurs choix possibles) :

D'une dynamique collective et participative au sein du centre social et / ou sur le territoire

Ateliers jardin partagé
Commission séniors

D'une approche individuelle d'accueil et d'orientation s'articulant avec les actions collectives du centre et ou d'autres partenaires

Espace numérique
Formation bénévoles

D'une dynamique partenariale locale/territoriale

Commission séniors puisque celle-ci est constituée de séniors provenant des structures partenaires, CCAS, ludothèque,
Le REPS qui travaillera autour des questions des séniors en lien avec la commission.

Partenaires associés au projet (décrire qui sont les partenaires de votre projet : acteurs locaux susceptibles de consolider ou compléter les interventions et acteurs institutionnels impliqués, directement ou indirectement, dans le champ d'activité dans lequel le projet s'inscrit)

Structure/ Nom / Prénom du contact principal	Contact (mail)	Apport du partenaire (rôle / fonction)
Véronique Millière	<veronique.milliere@saint-leu-la-foret.fr>	Directrice CCAS Point central de la communication sur le projet via les fichiers séniors
Emilie N'GUYEN	enguyen@valparisis.fr	Directrice médiathèque A travers des actions de formation et de conférence sur les enjeux et les questions liées aux séniors Ressources documentaires
Cécile Dejardin	avosjeuxasso@free.fr	Ludothèque Partie prenante de la commission séniors, actions conjointes menées à destination des séniors en lien avec le centre social avec comme support le jeu, autour du lien intergénérationnel
Institutions liées au REPS	Cf fichier joint	L'ensemble du réseau travaille de près ou de loin avec les séniors (le conseil départemental par exemple sur le maintien à domicile est souvent en contact avec les jeunes séniors qui s'occupent de leurs parents et les accompagnent.

6. Lien avec les orientations et dispositifs de la CNAV sur la prévention en direction du public senior

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse agit pour prévenir la perte d'autonomie des seniors¹. La politique d'action sociale de la Cnav est préventive ; elle s'inscrit dans une approche globale qui prend en compte l'ensemble des éléments favorables au « bien vieillir » afin de lutter contre les risques de fragilisation sociale. La politique d'action sociale de la Cnav s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

1. Informer et conseiller l'ensemble des retraités,
2. Développer les actions collectives de prévention,
3. Accompagner les retraités les plus fragiles.

En quoi votre projet est-il en adéquation avec les objectifs de l'Action Sociale de la Cnav ? (10 lignes)

Dans le cadre du projet du centre social, nous avons à cœur d'accompagner au mieux les seniors les plus en retrait qui sont souvent les moins présents sur les lieux d'échanges. Le travail mené avec l'ensemble des institutions sur le territoire permettra ce lien. Qui plus est, les seniors déjà inscrits dans une démarche participative sont également de bons vecteurs de communication et peuvent faire le lien avec des seniors qui hésiteraient à venir.

Lorsque ces seniors sont présents, il est important de leur donner accès à des espaces de confiance où ils pourront aisément expliquer leurs éventuelles difficultés et être orientés au mieux vers l'institution adéquate (d'où l'importance du réseau de partenaires mis en place en juin 2013 par le centre social).

Le centre social reste un lieu central quelque soit le profil du senior, hésitants ou isolés, demandeurs ou offrants.

Chacun doit pouvoir trouver sa place et s'y sentir en sécurité. Le centre social véhicule cette dynamique à travers les actions menées qui s'adaptent aux besoins de chacun.

Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs d'action sociale de la Cnav en Ile-de-France (information sur le bien-vieillir, accompagnement des plus fragiles) ?

Merci de préciser à quelle phase / étape de votre projet, des liens avec ces dispositifs pourront être mis en place.

La commission senior sera amenée à réfléchir sur les besoins réels des seniors et s'appliquera à développer des actions déclinant la politique de la CNAV, notamment concernant les questions liées à l'isolement. Les projets portés par la commission auront pour vocation de favoriser toutes les actions visant à rompre cet isolement.

D'autre part les seniors sont une richesse inestimable en terme de compétences et d'expériences. Valoriser ces acquis, en les accompagnant sur des projets où ils seront acteurs, est également un des enjeux fort de ces deux années.

Enfin, les actions d'accès aux droits seront indispensables afin d'orienter au mieux ce public sur diverses problématiques rencontrées à ces âges (gestion de la retraite, prévention des risques avec accès au PRIF, accompagnement des jeunes seniors dans le maintien à domicile de leur parents non autonomes...). Le rôle d'orientation du centre social est prédominant dans ce projet.

Afin de laisser une autonomie à la commission, une régie de 2500 euros est attribuée pour la première année, puis sera réévaluée l'année suivante avec un plafond de 3500 euros pour tout projet émanant de la commission.

¹ Rapport de l'action sociale 2013 de la Cnav sur <https://www.lassuranceretraite.fr/> - Plus d'informations sur : <https://www.lassuranceretraite-idf.fr/>

En Île-de-France, l'Assurance retraite, la MSA et les trois caisses RSI se sont associées au sein du groupement « Prévention Retraite Île-de-France » (PRIF). Le Prif met en place des actions collectives de prévention en partenariat avec différents acteurs afin de sensibiliser les retraités aux comportements de vie bénéfiques au « bien vieillir ». Le PRIF propose un Parcours de prévention composé de plusieurs ateliers thématiques ainsi qu'un site internet visant à sensibiliser les retraités sur l'aménagement de leur logement (<http://www.jamenagemonlogement.fr/>), dont vous aurez pris connaissance.

Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs du PRIF ?

Merci de préciser à quelle phase / étape de votre projet, des liens avec ces dispositifs pourront être mis en place. Si vous êtes en lien avec les dispositifs du PRIF, par exemple à travers un partenariat local (le CLIC, le CCAS de votre territoire), merci également de le préciser.

Les ateliers PRIF seront sollicités afin d'aller vers le public plus en retrait en lien avec le CCAS qui n'a pas actuellement les moyens humains de développer de telles actions. Ils permettront également d'amener en douceur des seniors sur les actions portées par le centre social et développées par la commission.

7. Calendrier du projet

Date de début du projet : 1^{er} janvier 2018 Date de fin du projet : 31 décembre 2019

Le plan d'action et la dynamique partenariale (*décrire les acteurs mobilisés sur votre projet (Qui), ce qu'ils vont faire (Quoi), dans quel lieu (Où) avec qui et de quelle façon (Comment) et à quel moment (Quand)*)

Qui	Quoi	Où	Comment	Quand
Ensemble du réseau et centre social	temps de concertation, de partage d'information et de veille territoriale	Sur les différents sites des partenaires de saint-Leu	Rencontre inter professionnel	Tout au long de l'année avec une fréquence de 3 à 4 réunions par an
	Travail en lien avec le CCAS, le REPS et association de retraité de Saint-Leu et la ludothèque	Sur les différents sites des partenaires de Saint-Leu	Réunion de travail	1 fois tous les deux mois
Centre social en interne	Travail d'accueil et d'information avec l'équipe	Centre social	Formation en interne sur l'accueil spécifique des publics seniors	Pré projet : Octobre / novembre 2017
	renforcement des connaissances des dispositifs destinés aux seniors	Centre social	Transmission à l'équipe des informations du réseau	A compter de janvier 2018
Centre social et seniors	rencontre intergénérationnelle	Centre social et espace de la ville	CLAS, soirée jeux, sorties familiales, commissions seniors	Tout au long de l'année
	Formation à destination des seniors qui se positionnent comme bénévole	Centre social	Formation	2 fois par an En général en mars / avril Et en septembre
	Atelier jardin	Exterieur du CS	Réunion collective Activité de jardinage Inauguration par les financeurs juin 2018	Toute l'année
	Espace numérique	Centre social et médiathèque	Initiation informatique et projet numérique	Dès janvier 2018

8. Tarifs pratiqués

Coût de l'activité par retraité

78,55 euros par retraités

Participation demandée au retraité (quel est le reste à charge pour le retraité ?)

En fonction des actions portées par la commission
Tarification espace numérique à définir

9. Moyens affectés au projet

Equipe dédiée au projet (préciser qui intervient dans votre projet (fonction) avec quel statut (bénévole / professionnel) et à quel fréquence (ETP))

Fonction	Bénévole / professionnel	ETP
Directrice	Professionnel	0.2
Référente famille	professionnel	0.2
Agent accueil	professionnel	0.1
Bénévoles		

Moyens matériels envisagés (local, matériel,...)

Achat de tablettes numériques
Matériel de jardinage
Locaux du Centre social, médiathèque, ludothèque
Minibus

Moyens de communication utilisés pour faire connaître la ou les activité(s) du projet (site internet, plaquette, film promotionnel,...)

Plaquette , page Facebook du centre, Ma ville, fichier du CCAS (cf. envoi courrier)

10. Evaluation du projet

Avez-vous prévu d'évaluer votre projet ?

X oui non

Si oui, comment et par qui sera réalisée l'évaluation ?

X en interne :

en externe :

Typologie d'évaluation

Continue

X Semestrielle

Trimestrielle

X Finale

Les indicateurs d'évaluation quantitatifs et qualitatifs prévus ci-dessous seront repris dans la convention avec la CNAV, et pour l'évaluation de votre projet par cette dernière.

De quelle manière sera évalué votre projet ? Merci de préciser les indicateurs complémentaires.

Le projet sera évalué en plusieurs étapes :

D'une part l'équipe sera garante du bon déroulé du projet.

D'autre part la commission séniors participera à l'évaluation. Elle positionnera elle-même les indicateurs le plus pertinents pour définir la bonne conduite et la réussite du projet.

Enfin les séniors bénéficiaires seront sollicités afin de donner leur avis sur le projet et les actions leur étant destinées à travers des questionnaires et des entretiens individuels formels et/ ou informels.

INDICATEURS QUANTITATIFS :

- Nombre de bénéficiaires retraités ;
- Nombre bénévoles retraités ;
- Nombre d'actions de communication relatives au projet ;
- Nombre de dossiers « demande d'aide pour Bien vieillir chez soi » remis aux personnes âgées fragilisées (orientation vers le dispositif d'évaluation globale des besoins) ;
- Nombre d'orientation de personnes âgées fragilisées effectuées auprès du CLIC du territoire (orientation vers le dispositif d'évaluation globale des besoins et/ou vers le dispositif d'Aide au Retour après Hospitalisation) ;
- Si opportun dans le cadre du projet, nombre d'ateliers PRIF organisés
- Nombre d'orientations vers les ateliers du PRIF ;
- Nombre d'orientations de personnes âgées vers tout autre partenaire concourant à l'accompagnement des retraités bénéficiaires de l'action.

INDICATEURS QUALITATIFS :

- Lien et relations avec le groupement « Prévention Retraite Ile-de-France » (PRIF)
- Bilan de la satisfaction des bénéficiaires (résultats de questionnaires, d'interviews...) ;
- Profil des bénéficiaires : régime principal de retraite (régime général, régime agricole, régime des indépendants, de la fonction publique, etc.);
- Mode (s) d'entrée en contact avec les bénéficiaires ;
- Bilan des orientations:
 - Problématique identifiée donnant lieu à une orientation ou à une action complémentaire ;
 - Dénomination du partenaire vers lequel la personne a été orientée ;
- Liste et description des partenariats conclus pour la mise en œuvre du projet ;
- Nature des actions de communication relatives au projet.

11. Budget 2018-2019

Budget prévisionnel du projet

Le budget doit présenter l'intégralité du projet en tenant compte des financeurs autres que la CNAV IDF. Les dépenses d'investissement doivent obligatoirement être justifiées par des devis. Le modèle présenté est donné à titre indicatif et est non exhaustif. En cas d'attribution de subvention, il sera demandé à la structure de présenter ce même budget, réalisé, à la fin du projet.

Libellé des DEPENSES	Montant Prévisionnel
1. Frais de personnel	28780
<i>dont charges sociales</i>	11724
2. Fonctionnement des activités (location de salle, petit matériel, etc.)	4200
3. Impôts et taxes	
Impôts et taxes sur rémunérations	
Autres impôts et taxes	
4. Partenariats/intervenants (rémunérations d'intervenants, frais de transport et d'hébergement, etc.)	8200
5. Immobilisations incorporelles (frais de recherches et développement, logiciels, etc.)	
6. Immobilisations corporelles	
Matériel de transport	
Bâtiment	
Mobilier de bureau	
Matériel informatique	2800
7. Autres charges	
TOTAL DEPENSES	43980

Libellé des RECETTES	Montant Prévisionnel
1. Ressources propres	1000
2. Financement(s) privé(s) - entreprises et fondations Préciser : Crédit agricole	600
3. Autres financement (vente de produits, etc. à préciser) Préciser :	
4. Subvention CNAV	21990
5. Subvention Etat - collectivités Préciser :collectivités	20390
6. Autres subventions publiques Préciser :	
TOTAL DES RESSOURCES	43980

Quels sont les cofinancements demandés (raisons sociales des organismes co-financeurs) ?

Nom du cofinancier	Raisons sociale	Nature de la demande de financement
Ville de Saint Leu	collectivités	Fonctionnement
Crédit agricole	Banque	Aide au projet

Quels sont les cofinancements attribués au moment de la rédaction du présent dossier ?

Ville de Saint-Leu et banque du Crédit Agricole

Synthèse - Budget

Type de coût	Montant
Coût total du Projet	43980
Coût du projet en fonctionnement	43980
Coût du projet en investissement	
Montant de la subvention sollicitée auprès de la Cnav :	21990
Répartition de cette subvention dans le coût de fonctionnement	21990
Répartition de cette subvention dans le coût d'investissement	
Montant sollicité dans le cadre de la conférence des financeurs	0

Merci d'indiquer les postes de dépenses de fonctionnement et d'investissement qui seraient concernés par la subvention demandée à la Cnav (exemple : salaire de ressources humaines internes, honoraires d'intervenants externes, achat de matériel, etc.).

Ressources humaines
Intervenant conférencier
Achat matériel numérique et jardinage

LISTE DES PIECES JOINTES AU DOSSIER

Documents	Fourni (cocher)	Non concerné (cocher)
Le dossier de candidature signé, daté et complété	X	
Le budget prévisionnel 2016-2017 complété	X	
Le tableau de synthèse – ANNEXE 1	X	
Une attestation Urssaf, datant de moins d'un an, précisant que votre structure est à jour du versement de ses cotisations sociales (si la structure est composée de bénévoles, faire une attestation sur l'honneur le précisant). <i>Pour information, l'Urssaf délivre ce type d'attestation sur son site internet</i>	X	
Une copie de l'arrêté d'agrément ou d'autorisation		X
Un relevé d'identité bancaire original	X	
Une copie des devis justifiant les dépenses d'investissement indiquées dans le budget		X
Si le demandeur est une structure de droit privé Les statuts signés et datés	X	
Si le demandeur est une structure de droit privé Une copie de la déclaration au Journal Officiel ou les documents officiels de la déclaration de la société	X	
Si le demandeur est une structure de droit privé Une liste reprenant les noms, fonction et profession des dirigeants	X	
Le rapport d'activité de l'année N-1 ou N-2 à défaut	X	
Le compte de résultat de l'année N-1 ou N-2 à défaut	X	
Si le demandeur a déjà bénéficié d'une aide de la caisse, le bilan du projet concerné		X

Je soussigné GROSS Catherine

En ma qualité de présidente

Certifie l'exactitude des renseignements et éléments fournis dans le cadre de ma demande de subvention.

Fait à : Saint-Leu

Le : 27/11/2017

Signature

Cachet de la structure



MAISON DE LA PLAINI
Centre Social et Culturel
10, place Culcheth
95320 ST LEU LA FORÊT
Tél. : 01 39 95 12 33